

Fondation du logement ouvrier, Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **4 (1931)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-119339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fondation du Logement ouvrier, Lausanne.

Le but de cette Fondation est la création et l'administration, à Lausanne, de logements salubres, à l'usage de familles suisses nécessiteuses et domiciliées au moins depuis trois ans dans la Commune de Lausanne.

Le Conseil de Fondation s'est réuni à Lausanne, le 23 février. Il a entendu le rapport annuel présenté par M. F. Ribi, président.

L'activité du bureau a été consacrée, au cours du dernier exercice, à la gérance des immeubles construits, à la Borde, en 1928 et 1929. Tous les logements sont occupés, et il a fallu repousser de nombreuses demandes de familles, satisfaisant à toutes les conditions d'admission posées par les statuts. Il y a eu très peu de mutations chez les locataires. La rentrée des loyers s'est effectuée d'une manière satisfaisante.

Un projet de construction de trois nouveaux bâtiments sur le terrain communal dont dispose la Fondation, à la Borde, avait été approuvé, lors de la précédente réunion du Conseil. Il devait se réaliser au cours de l'année 1930. Mais les pourparlers avec la Commune, que la Fondation du Logement Ouvrier avait engagés, conjointement avec d'autres sociétés poursuivant le même but, se

sont prolongés, contre toute attente, jusqu'à ces derniers temps. Enfin, on peut espérer entreprendre le nouveau groupe d'habitations, ce printemps. Il comprendra 3 maisons de 6 appartements, soit au total 18 logements de 2 pièces, cuisine et bains, loués à raison de fr. 540.— l'an. Le devis de construction s'élève à fr. 188.000.—.

La Commune de Lausanne cède gratuitement le terrain nécessaire et accorde, en plus, un prêt hypothécaire en 2^{me} rang à 2 1/2 % (amortissement compris) pour un montant correspondant au 40 % du coût de l'entreprise.

Les comptes de l'exercice 1930 ont été approuvés et des remerciements ont été adressés à M. Henry Bovey, caissier, pour l'excellente tenue de sa comptabilité. Décharge a été donnée au bureau, de sa gestion.

Le Conseil a discuté ensuite de l'activité future de la Fondation, entre autres du projet d'un groupe de 6 maisons comprenant une cinquantaine de logements, dans le quartier d'Ouchy. Il a été émis le vœu que la Commune donne plus d'étendue à son action tendant à favoriser la construction de nouveaux logements salubres et économiques pour les familles nombreuses ou nécessiteuses,

BILAN au 31 décembre 1930

ACTIF:	
Immeubles	Fr. 324.851.10
Compte Construction	» 527.20
ACTIF:	
Avoir Compte chèques postaux	» 409.36
Avoir Compte B. P. S.	» 409.36
Avoir Carnet B. P. S.	» 3.042.15
Titres	» 3.500.—
Loyers dus	» 607.50
En caisse	» 49.50
	<hr/>
	Fr. 333.132.71

PASSIF:	
Capital propre	Fr. 21.000.—
Hypothèque 1 ^{er} rang	» 165.056.25
Hypothèque 2 ^{me} rang	» 130.136.05
Obligations émises	» 8.705.—
Fonds réserve et entretien	» 4.169.99
Loyers perçus en avance	» 610.—
Bénéfice 1930	» 3.455.42
	<hr/>
	Fr. 333.132.71

Compte d'exploitation

	Recettes	Dépenses
Loyers encaissés	17.822.50	
Eclairage		313.03
Eau		910.60
Assurances		175.75
Impôts		362.—
Frais d'administration et divers		685.25
Excédent d'exploitation		15.377.87
	<hr/>	<hr/>
	17.822.50	17.822.50

Compte de Profits et Pertes

	Pertes	Profits
Excédent d'exploitation		15.377.87
Intérêts actifs compte chèq. póst.		49.90
» » B. P. S.		652.10
Loyers dus à fin 1930		607.50
Intérêts payés Retraites Populaires	8.411.50	
» » Ville de Lausanne	2.594.—	
Amortissements	1.616.45	
Loyers perçus en avance	610.—	
Bénéfice	3.455.42	
	<hr/>	<hr/>
	16.687.37	16.687.37

Habitations à bon marché.

En mai 1928, le Conseil communal de Lausanne, afin de favoriser la construction de logements bon marché pour les familles nombreuses et peu fortunées, consentait aux sociétés coopératives « La Maison familiale », la « Maison ouvrière » et la « Fondation du logement ouvrier », des prêts hypothécaires en 2^{me} rang au taux de 2 % l'an. Ces prêts s'élevèrent au 40 % des dépenses effectuées pour les bâtiments que ces trois sociétés se propo-

saient de construire, en Bellevaux-Dessus, sur des terrains communaux gratuitement cédés par la Ville.

Celui-ci accepta encore de se charger des frais nécessités par la construction des chemins de dévestiture des immeubles nouveaux. Elle allouait encore à chacune des sociétés une subvention unique, à fonds perdus, de 12.000 fr.

Les constructions en cause (le coût total en était